

**Service Psychologique**

Menaces & Prévention de la Violence

[pn.mpv@ne.ch](mailto:pn.mpv@ne.ch)

## FORMATION RÉPONDANTS GCM (GESTION CANTONALE DES MENACES)

La formation "Répondants GCM" est destinée aux collaborateurs de l'État, des communes et de certaines entités autonomes, qui ont été désignés comme répondants pour la GCM. Ces derniers sont (ou seront) les personnes de contact à l'interne pour les collaborateurs agressés ou ciblés par des menaces. Ils feront également le lien entre la personne ciblée et le groupe Menaces & Prévention de la Violence (MPV) de la police neuchâteloise. Ils participeront donc ainsi à conseiller les différents acteurs et à désamorcer les situations conflictuelles.

<b>Dates :</b>	<b>À définir pour l'année 2022.</b> <b>La session de juin 2021 est terminée.</b> <b>La session de septembre 2021 – reste quelque place.</b>		
<b>Horaire :</b>	08h00 – 16h45		
<b>Lieu :</b>	Salle Plenum – Centre Interrégional de Formation Police – Rue de l'Arsenal 2 - Colombier		
<b>Formation :</b>	Donnée par la Police Neuchâteloise en collaboration avec le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie		
<b>Programme :</b>	<b><u>Module 1</u></b>		
	<i>0800-0830</i>	<i>Café - croissants</i>	
	0830-0845	Accueil et ouverture	
	0845-0915	Objectif et fonctionnement de la GCM	R. Jaccard
	0915-0930	Détection précoce de situation à risque	
	0930-0945	Le formulaire d'appréciation initiale MPV	
	<i>0945-1015</i>	<i>Pause-café</i>	
	1015-1105	La Pyramide de facteurs de risque d'un passage à l'acte	
	1115-1140	Bases légales – Échange d'information	E. Malan
	1145-1215	Augmenter la sécurité de l'environnement	P. Zürcher
	<i>1215-1330</i>	<i>Repas</i>	
	1330-1345	Canevas pour une procédure interne en cas d'agression	R. Jaccard
	1345-1500	Gestion de situation à risque	L. Piteira
		<ul style="list-style-type: none"><li>• Dépôt de plainte</li><li>• Mesures policières préventives</li></ul>	
	<i>1500-1520</i>	<i>Pause</i>	
	1520-1645	Cas pratique (travail en sous-groupes)	
	1645-1700	Clôture du Module 1	

## **Thèmes abordés au Module 2**

Communication de crise - Face à une personne en colère  
Introduction à la thématique du délire paranoïaque  
Introduction à la thématique du stalking  
Introduction à la thématique de la quérulence  
Introduction à la thématique de l'extrémisme violent  
Comportement à adopter en cas de tireur actif  
Cas pratique II (travail en sous-groupes)

**Supports de cours :** Distribués durant les journées de formation.

**Repas de midi :** Si restaurants ouverts : repas pris au Paradis-Plage à Colombier (repas à charge de participants, indemnité forfaitaire de l'Etat).

Si mesures covid restrictives : privilégier un repas en dehors de la formation.

Pour les personnes qui le souhaiteraient : un lunch serait organisé sur place (repas à charge des participants, indemnité forfaitaire de l'Etat).

**Prix de la formation :** Une participation de CHF 20.- vous sera demandée, par personne et par module, ceci afin de couvrir les frais. Une facture vous parviendra ultérieurement par notre comptabilité.

**Renseignements :** Nadia Forino, administratrice MPV, 032 889 00 62 , [pn.mpv@ne.ch](mailto:pn.mpv@ne.ch)

**Place de parc :** Il n'est pas possible de parquer au Centre de formation de la Police. Des places payantes sont disponibles au parking du Tram à Colombier (5' à pied).

